

DOCUMENT D - DEMANDE FORMULÉE AU TITRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE CONJOINTE



Ce formulaire est à renvoyer accompagné des pièces justificatives

Au plus tard le 16 avril

Impérativement par MAIL : ce.ia91.mvtrina@ac-versailles.fr

NOM

PRÉNOMS

DATE DE NAISSANCE/...../.....

Autorité Parentale Conjointe

Les candidats ayant à charge un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2021 et exerçant l'**autorité parentale conjointe** (garde alternée, garde partagée, droit de visite) peuvent formuler une demande au titre de l'autorité parentale conjointe et bénéficier de la bonification accordée à ce titre.

Cochez la case pour chaque situation qui vous concerne et fournir les pièces justificatives correspondantes.

MA SITUATION	PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT	RESERVE A L'ADM
--------------	---	-----------------

Situation personnelle

J'ai un enfant à charge de moins de 18 ans au 01/09/2021	— Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance	-
J'exerce l'autorité parentale conjointe dans le cadre d'une garde partagée, alternée ou droit de visite	— Décision de justice concernant la résidence de l'enfant — Décision de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement — Le cas échéant une attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement.	-

Commune de Résidence de l'enfant

Commune de résidence de l'enfant — Justificatif de domicile